

Les nius

Autor(en): **Guex, Benjamin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :

Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

LES NUIS

HIER, en rentrant chez moi, je surpris une scène qui me réjouit et me remémora une foule de souvenirs de mon temps de gosse.

Il y avait là, sur une promenade, une demi-douzaine de galopins qui jouaient au ballon. Soudain, à l'autre bout de la rue, une porte s'ouvrit, se referma en claquant et un gamin me passa devant le nez comme un tourbillon, en criant vers ses camarades :

— Lu-Lu... déra !

Juste avant de tourner l'avenue, je pus voir Lu-Lu, la blouse fouettée par le vent, sortir de sa poche gonflée un petit sac gris, étranglé par une ficelle.

Tiens ! que je me dis, nous voilà à la saison des « nuis » ! Tant mieux, l'hiver touche à sa fin, encore deux ou trois rebuses et l'on pourra suspendre son lourd manteau dans l'armoire. C'est que, vous savez, les nuis, ça ne trompe jamais. Tandis que le merle, ma foi, il ne faut pas trop compter sur lui. Les morilles non plus, d'ailleurs ! En cherchant bien, vous en trouverez toute l'année et il y aura toujours un merle qui profitera d'un bon coup de soleil pour se dérouiller le gosier. Diable ! mettez-vous un peu à sa place, vous les messieurs aussi bien que vous les dames, pourriez-vous rester ainsi trois ou quatre mois sans piper le mot ? Non ! alors...

Mais allez chercher des gosses qui jouent aux nuis aux moissons, par exemple, ou... en gardant les vaches, ou à Noël ! Rien à faire. Les nuis craignent la grande chaleur comme le froid. Si l'année est en avance, à fin février, vous pourriez les voir dans les endroits abrités, sur les places publiques, sur les chemins non goudronnés... et surtout dans les cours des collèges. Il y en a de nombreuses variétés, et seuls les connaisseurs rompus à leur maniement pourront vous renseigner sans se tromper. Vous avez des nuis bleus, des nuis jaunes, des nuis noirs... tous aimés, tous beaux ! Vous en avez en pierre, ce sont les nuis d'avant-guerre, vous en avez en terre... on les appelle des nuis en carron ; vous en avez des petits, des gros. Mais le plus beau de tous, c'est la corne, veinée de brun, le soleil lui donne des reflets d'œil vivant ; aussi, avec quel amour nous les soignons ; on les mettait goger dans l'huile à salade pour leur donner la viscosité indispensable et cette transparence de corne... racée !

Les nuis forment la menue monnaie d'échange, on en perd et on en gagne, toujours avec sa même corne. Il peut arriver qu'un grand joue aux cornes, alors tous les petits font le cercle pour voir la partie se dérouler en silence, et tous, les mains dans les poches, palpent du doigt leur unique corne bien lisse qui sonne avec les nuis. La partie se déroule rapide, les gestes sont précis, à tour de rôle, les joueurs s'accroupissent, lèvent la main à hauteur d'œil, la rabaisent et d'une brusque détente du pouce, tirent sur le but. Les cornes s'entre-choquent... ou sont « loupées » et le projectile tourne éperdument sur lui-même, arrêté par une semelle relevée obliquement et le joueur revint la ligne, tirer sur le « pot ».

— Sainte chic !

— Reuve !

Mais voilà une émotion ! Une corne roule derrière un cailloux, à l'abri des attaques, ce qu'on appelle en termes militaires : être à couvert.

— Sainte décre ! S'écrie le joueur tout content de l'aubaine. Traduisez ; j'interdis de toucher à la position !

— J'ai dit : chic, avant ! clame Roby qui s'énerve.

— Ça m'est égal, tu devais dire : décre ! Tu n'as pas dit décre et j'ai dit sainte chic, tu n'as qu'à te taire ! Et puis, si tu n'es pas content, je prends ma mise, je ne joue pas avec des « frouil-lons » moi !

Tous ces termes sont de la plus haute importance ! Tenez ! vous jouez contre un mur, votre corne revient et vous risquez de tomber à deux doigts d'un partenaire, alors, en jouant, vous criez : reuve ! et vous avez le droit de filer vous « poser » un peu plus loin. Mais, attention ! vous faut crier assez vite, avant qu'on lance : sainte reuve !

Dans le langage des nuis, les « saintes » annulent tout ! Mais la frayeur des joueurs de nuis, ce sont les grands ! Ils s'approchent d'un air inoffensif, vous regardent jouer un instant, attendent une nouvele « pose » à cinq ou à six, par exemple, et se précipitent sur le butin avec un cri d'oiseaux de proie :

— Caland n'est pas mort !

Du moins disait-on ainsi de notre temps, peut-être que ça a changé maintenant et qu'on crie :

— M'me Hanau n'est pas morte !!!

Benj. Guex.



LE GROS DAVID ET SA VATSE

E faut d'on part dé lans po récrevî mon tât que dâme quemeint ona crebeille, et ma fâi, l'âtr'hy, y sâi zu à la mia dé bou de la quemenâ, u Lion d'Or. Mon valet devâi gueverâ, et pîsqu'y n'ave pas fautâ dé m'eintornâ tot dé suite, ié biu quartetta avoué lou z'amis. Quand la né a été inqu, y mé sâi lèvà por émodâ, mé le Gros Dâvid, que bêvâive à on'âtra trâblîe, et que brelantsive bin adrâi, m'einterve dinse :

— Te té coucet pas sein mé ! Asséta-té oncor ona vouârba, le vin est d'estra et n'in voueleint fifâ oncor on litre. L'est mé que pâie.

— Na, ié prâu biu dinse. Ma fenna est tota soletta à la maison, avoué lou z'infants, et te sâ bin qu'elle se fâ on moué de soucis quand y réste ein derrâi.

— Câise-té, patifou ! As-to pouâire de réçâivre ona pootâie à l'photoo, âobin as-te dza trua biu ?

— Y n'é pouâire dé nion, et yé prâu biu. Quand l'est bon, l'est prâu.

Lé déssus y eintate mon manté, bouete ma carletta, serra la man u syndic et ès menicipaux et y mé couelhîe. Devant le Lion y mé sevegne que la Sophie m'a de dé preindre ona livra dé

câfé. Y corse vitio vé l'anta Marienne, pouâi tînque mé via po la baraque, avoué mon caracolî déso mon bré.

Y âve pas dji menutes qu'y iâire ein route qu'y arreve su le Gros Dâvid que trâbetsive gaillhatset et que tegnâi tré tot le tsemin.

— Oh ! r'â assebin pouâire dé ta fenna, qu'y l'i fése ?

— Tiet na, que mé répond, mé cé caïon dé syndic m'a einfennâ. N'a-te pas de qu'y « bêvessâi » !

Le Gros David, qu'est mon vesin, est on tot bouen' enfant, mé qu'âme trua sé veinta. Nion n'a on' asse bon tsavau tiet le sin, nion n'est asse solide tiet lui ; la pllie balla senailleri de pâi, l'est lui que l'a. Et sâ tot, è pu tot, é ra tot iu. E mé fâ tiodzor mouesâ à cé Tartarin dé Tarascon que tsassive le castiettes et qu'étaî tant meinteur.

Tot d'on coup, mé qu'allâve dévânt, y mé révire por l'y einterva :

— La vatse que r'â atsetâie à la fâiire d'Ail-lfhio, est te bouena ?

— Y té crâio. Pllien le seillon, pllien on gros dietz (baquet) et on énorme petiou, épi, y bâive oncor la résta.

Djan-Pierre dé le Savoies.

LES VOYAGES D'ALEXANDRE DUMAS

(D'un article de M. André Bellessort dans la « Revue des Deux-Mondes », nous détachons ces quelques fragments ayant trait aux voyages en Suisse du grand romancier).

...Quand, le 21 juillet 1832, Alexandre Dumas partit pour la Suisse, ne vous figurez pas que c'était simplement parce que cela lui chantait de partir et d'aller saluer le Mont-Blanc. Si nous en croyons ses « Mémoires », on le considérait en haut lieu comme un dangereux personnage, un agitateur populaire. La police l'avait dénoncé pour son farouche républicanisme. Il s'était distingué dans l'insurrection provoquée le jour de l'enterrement du général Lamarque ; il avait lui-même distribué des armes aux insurgés ; et, le 9 juin, un journal légitimiste annonçait qu'il avait été pris à l'affaire du cloître Saint-Merry, jugé militairement pendant la nuit et fusillé à trois heures du matin. Quand il lut dans ce journal le récit de son exécution, il sauta à bas de son lit et courut à sa glace pour se donner des preuves de son existence. Au même moment, on lui apportait une lettre de Charles Nodier conçue en ces termes : « Mon cher Alexandre, je lis à l'instant dans un journal que vous avez été fusillé hier à trois heures du matin ; ayez la bonté de me faire savoir si cela vous empêcherait de venir dîner demain à l'Arsenal avec Dauzats, Taylor, Bixio, nos amis ordinaires. Votre bon ami, Charles Nodier. » On voit que Nodier ne se frappait pas facilement lorsqu'il s'agissait du cher Alexandre. Mais, — toujours si nous en croyons ses « Mémoires » — un aide de camp du roi l'avertit que l'éventualité de son arrestation avait été sérieusement discutée, et que le roi lui conseillait d'aller passer un ou deux mois à l'étranger ; à son retour, il ne serait plus question de rien.

Dumas avait toujours eu l'intention de visiter la Suisse : « C'est un magnifique pays, dit-il, l'épine dorsale de l'Europe, la source de trois